

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 42

Artikel: La peste et la famine à Genève au XVI^e siècle
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	
SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conte de Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS datent du 1er janvier, du 1er avril, du 1er juillet ou du 1er octobre.

En souscription, pour paraître à la fin de l'année. Nouvelle édition de la

PREMIÈRE SÉRIE

DES

CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins, par RALPH.

Ce volume, qui contient de gais et amusants morceaux de MM. L. Favrat, J. Blanchard, Dénéréaz, Dr Rouge, Dufour, avocat, S. Cuénoud, J. Besançon, G.-H. Combe, Croisier, Monnet, etc., sera augmenté de nombreux morceaux, dont plusieurs inédits. Nous pouvons déjà citer : *Une histoire en patois*, de M. Dénéréaz. — *Rêverie militaire*, dédiée aux vieux grognards du temps des bâches, par M. G. D. — *Les surnoms des communes vaudoises*, travail très curieux et amusant de M. L. Favrat. — *Hoffmann et sa musique*. — *Les grenadiers vaudois*, etc.

On souscrit au *Bureau du Conte de Vaudois* ou par carte correspondance. Prix de souscription: fr. 1,60. — En librairie, fr. 2.

La peste et la famine à Genève au XVI^e siècle.

Par le temps qui court, où le choléra ne cesse de faire de nombreuses victimes, les lecteurs du *Conteur*, et particulièrement nos amis de Genève, liront sans doute avec intérêt les lignes suivantes, extraites d'une chronique du XVI^e siècle, que j'ai le bonheur d'avoir en mains.

Bien avant le XVI^e siècle, la peste avait fait plusieurs fois déjà de grands ravages à Genève. Ainsi, en l'an 762, elle y emporta plusieurs milliers de personnes ; en 1012 plus de 4000. En 1344, il y eut une grande famine ; en 1349, la peste y fit de nouveau son apparition et près de 6000 personnes succombèrent à ce fléau ; en 1477, elle étendit encore ses ravages dans la ville et dura pendant deux ans, emportant pendant ce temps plus de 7000 âmes ; les vivres étaient si chers que la coupe de blé se vendait sept florins.

Passons maintenant au XVI^e siècle et laissons parler la chronique :

En 1503, nous dit celle-ci, la peste qui continuait à Genève fut accompagnée d'une grande sécheresse, qui amena avec elle la cherté des vivres et du bled. Elle fut suivie de la famine, ce qui obligea les gens de la campagne, qui n'osaient auparavant approcher de la ville, soit pour y chercher des vivres, soit par dévotion, car ils venaient en procession de tous côtés à Notre-Dame-de-Grâce, pour lui demander de la Pluie, mais ils n'en obtinrent point, et la cherté continuant même l'année suivante, la Coupe du Bled, qui ne valoit auparavant qu'un florin, valoit pour lors cinquante sols, l'Ecus n'étant que de trente huit : de sorte que les pauvres Paysans étoient contraints de vivre d'herbes et de racines.

1530. La Peste ravagea Genève. Il y eut un nommé Michel Caddoz et plusieurs autres, ayant été convaincus d'avoir, par méchanceté et pour hériter des biens, avoit empestiférés des linge et les portoit dans les endroits les plus passagers ; ayant été convaincus, ils furent ténaillez, décapitez et écartelez et immédiatement après la peste cessa.

1545. La Peste commença de se faire sentir, ayant été communiquée par des Soldats qui alloient au Service du Roi de France. Un nommé Lentilles, qui avoit été serviteur de l'Hôpitalier, du tems de Caddoz, commença à pratiquer ce qu'il avoit appris de lui, mettant la peste partout où il pouvoit, avec des linge qui avoient touché les charbons des pestiférez. Il avoit gagné presque toutes les femmes qui nettoyoint et parfumoioint les meubles des pestiférez. Elles avoient mis à la peste le Sobliquet de la Claudi et elles se réjouissoient quand elle s'augmentoit. Lorsqu'elles se rencontroient, elles se demandoient comment se porte la Claudi. La réponse étoit : elle ne vaut rien, elle est toute endormie, ou s'il y avoit quelque maison nouvellement attaquée, elles disoient elle se porte bien, elle fait grand chère en un tel lieu. Un nommé Bernard Tallent, complice de Lentilles, fut saisi par le Baillif de Thonon, à qui il avoua tout ; il envoya à Genève une Copie de sa Confession. Ils saisirent Lentilles et l'exa-

minèrent, mais il ne voulut rien avouer quelque tourment qu'on lui fit souffrir. On l'envoya à Thonon pour être confronté avec son complice, qui lui soutint le crime ; il ne laissa pas de le nier, malgré la question qu'on lui donna jusques là qu'il eust l'épaule cassée dont étant mis à bas et dans le lit, il mourut quelques heures après sans dire autre chose si ce n'est que si on vouloit tout nettoyer on se saisit de tous ceux qui seroient à l'Hôpital. Ce qui fut fait et la plupart ayant tout avoué furent brûlés tout vifs au nombre de 7 hommes et 24 femmes. Ils déclarèrent que Lentilles les avoient faits obliger, par des serments exécrables, d'exécuter leurs mauvais desseins d'engraisser les portes et de multiplier la Peste jusqu'à ce que ceux de Genève fussent réduits à telle extrémité qu'on les put nourrir d'une Coupe de bled. On aurait eu de la peine à se persuader qu'un si grand nombre de personnes eussent consenti à une si détestable méchanceté, si elles n'avoient fait la même confession sans savoir rien l'une de l'autre. Le chirurgien et deux autres furent tenailliez et écartelez. Après cela la Peste cessa peu à peu, y étant mort 2000 personnes.

1567. On découvrit, comme aux précédentes, des gens qui s'aiderent à infecter la ville et qui avoient appris ce malheureux métier à l'école de Lentilles. On en tenailla et brûla quelques-uns, entr'autres un nommé Le Grimaud et ses complices, mais nonobstant cela elle ne laissa pas que de durer jusqu'en 1572. Cette année acheva de l'éteindre, parce qu'elle fut une des plus froides. On traversoit le lac sur la glace presque vis-à-vis Cologny et les moulins ne pouvoient tourner. Ce qui causa une grande disette de farine.

1585. La famine et la cherté des vivres survinrent et durèrent presque un an. Le plus cruel étoit que quoiqu'on mangeât on ne pouvoit se rassasier et c'est alors qu'on pouvoit dire avec raison que Dieu avoit rompu le bâton et la force du Pain. Car on étoit aussi affamé une heure et demie après le repas qu'auparavant. On trouvoit les pauvres villageois expirant par la campagne. Ceux qui avoient du pain au Four étoient obli-

gés de l'aller garder de peur qu'un autre ne l'enlevât.

Telles sont, d'après la chronique, les phases malheureuses de famine et de peste que nos voisins de Genève ont eu à supporter pendant le cours du XVI^e siècle. A ces détails, je voudrais pouvoir joindre ceux des nombreux incendies, inondations, etc., qui ont eu lieu pendant ce temps, détails que la chronique nous fournirait à pleines mains; mais je me hâte de terminer en souhaitant à nos amis que de pareils malheurs ne viennent plus désormais troubler leur prospérité.

Aigle, le 30 septembre 1892.

C. T.

Locutions vicieuses.

Il vient de paraître, à la librairie F. Payot, à Lausanne, un petit ouvrage qui nous paraît appelé à rendre de bons services; c'est le *Recueil des locutions vicieuses les plus usitées dans le canton de Vaud*, par M. F. Dupertuis, maître de français au Collège du Cully. A l'exception du *Glossaire vaudois*, de Callet, depuis longtemps épuisé, cet ouvrage est le seul qui ait traité de cette matière au point de vue vaudois spécialement.

Il y a sans doute plusieurs autres publications de ce genre, mais elles ont un caractère général et s'appliquent à tous les pays de langue française. On peut citer entre autres celle qui a pour titre : *Parlons français*, répandue à un très grand nombre d'exemplaires, mais qui présente un inconvénient notable, celui de ne pas classer ses locutions par ordre alphabétique, tandis que les recherches sont au contraire très faciles dans l'ouvrage de M. Dupertuis.

L'auteur divise les formes vicieuses usitées chez nous en deux catégories :

1^o *Les mots et tours de phrase qui n'appartiennent pas au français actuel*. Leunes sont exclusivement vaudoises (*éclaffer*, *pacot*), les autres sont françaises, mais défigurées (*fleutre*, *piotons*), d'autres encore sont françaises, mais passées d'usage (*renasquer*, *à crouptons*).

2^o *Les mots et tours de phrase qui appartiennent au français, mais qui sont mal employés ou détournés de leur véritable sens*, ainsi :

Fixer quelqu'un, pour regarder fixement. — Il est toujours la même chose, pour de même. — Je n'ai personne vu, pour je n'ai vu personne.

Il est en effet nombre de gens qui font usage de ces locutions, ignorant, pour la plupart, qu'elles ne sont pas françaises.

Il nous suffira, pour en donner une preuve convaincante, d'emprunter encore quelques exemples à l'intéressant recueil de M. Dupertuis, que nous aimions voir, non-seulement dans nos écoles, mais dans chaque maison, sur la

table, bien en vue, pour être consulté le plus fréquemment possible. On ferait ainsi disparaître de notre langage vaudois bien des expressions qui nous valent trop souvent, de la part des étrangers, des railleries fort désagréables et que nous pourrions éviter. Voici donc, à l'appui de ce qui précède, quelques-unes de ces locutions vicieuses les plus usitées dans notre canton de Vaud si beau :

<i>Affanner</i>	pour gagner avec peine.
<i>Affautissement</i>	» privation.
<i>Aponse</i>	» allonge, ajoutage.
<i>Asseyer (s')</i>	» s'asseoir.
<i>Bagolet</i>	» baquet.
<i>Beugnet</i>	» beignet.
<i>Bourreauder</i>	» tourmenter, torturer.
<i>Brisoler</i>	» rissoler, rôtir.
<i>Brantelles</i>	» ciboule, ciboulette.
<i>Branter</i>	» mécher, souffrir.
<i>Brûlon (on sent le)</i>	» brûlé.
<i>Cabosse (bonne tête)</i>	» cabosse.
<i>Cabosser</i>	» bossuer.
<i>Cambillon (à)</i>	» à califourchon.
<i>Carronner, carronnage</i>	» carreler, carrelage.
<i>Charpillière</i>	» serpillière.
<i>Cheneau (la)</i>	» le chêneau, la gouttière.
<i>Consulte</i>	» consultation.
<i>Crouptons (à)</i>	» accroupi.
<i>Débranler (sans)</i>	» d'arrache-pied.
<i>Embrier, emmoder</i>	» élancer, jeter.
<i>Empare (prendre de l')</i>	» marge, champ.
<i>Enfle, gonfle</i>	» enflé, gonflé.
<i>Frlieux, frilleuse</i>	» frileux, se.
<i>Froncure</i>	» fronçé.
<i>Médillon</i>	» rigole, ruisseau.
<i>Nono (faire)</i>	» dodo.
<i>Panossé</i>	» torchon.
<i>Pariure</i>	» pari, gageure.
<i>Pécl-t, piclet</i>	» loquet.
<i>Peneux</i>	» penaud.
<i>Rembours (en)</i>	» remboursement.
<i>Reporvve</i>	» remplacement.
<i>Résiller</i>	» s'aigrir.
<i>Rongeon</i>	» trognon.
<i>Tablas, tablard,</i>	» rayon, planche, tablette.
<i>Tabousser</i>	» bavarder.
<i>Taconnet</i>	» tussilage.
<i>Têche</i>	» tas, pile, meule.
<i>Tragette</i>	» targette.
<i>Tringquette</i>	» pour-boire.
<i>Ugène Ugénie,</i>	» Eugène, Eugénie.
<i>Abord (Je viens d')</i>	» à l'instant, tout de suite.
<i>Amasser (ce doigt)</i>	» va supposer.
<i>Autre (personne d')</i>	» personne autre.
<i>Rien d'autre</i>	» rien autre.
<i>Boucler un compte</i>	» terminer, régler.
» une affaire	» conclure.
<i>Carreau de jardin</i>	» Carré.
<i>Comme de juste</i>	» comme il est juste.
<i>Compliments, faire des compliments au repas.</i>	» faire des façons, sans façons.
Sans compliments.	
<i>Demandeur excuse</i>	» faire des excuses.
<i>Donner le tour de</i>	» faire le tour.
<i>Herbettes</i>	» fines herbes.
<i>Honneur à cœur</i>	» honneur.
<i>Morse de pain</i>	» morceau, bouchée.
<i>Mousseuse (rose)</i>	» moussue.
<i>Pas plus !</i>	» pas du tout.
<i>Par contre</i>	» en revanche.
<i>Quel temps qu'il fasse</i>	» quelque temps qu'il fasse.
<i>A quelle heure que ce soit</i>	» à quelque heure que ce soit.
<i>Dis-y de venir</i>	» dis-lui.
<i>Quatre-z-yeux.</i>	» quatre yeux.

A propos de cette dernière locution entre quatre-z-yeux, mise par M. Dupertuis au nombre des locutions vicieuses, nous croyons devoir citer ce que dit à ce sujet

le dictionnaire de Littré, au mot *œil*:

Entre quatre yeux, en tête-à-tête. Je lui lirai cela entre quatre yeux. On prononce entre quatre-z-yeux. Des grammairiens s'y opposent; mais il n'y a aucune raison de repousser cette lettre euphonique qui se trouve dans bien d'autres cas: va-s-y, donne-s-en, etc., et qui a pour elle l'autorité de l'usage. Néanmoins, on dit quatre yeux en parlant de deux personnes regardant fixement: Quatre yeux étaient braqués sur moi; et dans la locution proverbiale: Quatre yeux voient mieux que deux.

D'un autre côté, nous avons remarqué l'emploi de locutions, avec le *z* euphonique, dans cette phrase de Francisque Sarcey :

Il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. Il eût suffi de biffer la ligne et d'exiger, entre quatre-z-yeux des excuses de ce jeune sot.

LE CONDUCTEUR D'OMNIBUS

REQUÊTE

adressée à M. le Directeur des omnibus de Paris

par

ATHANASE BONIVARD

Commis-Droguiste.

II

Le conducteur ne daigne ni me voir, ni m'entendre, et l'omnibus continue sa route.

— Eh! Ohé! Psst! Psst!

Dans l'espoir de l'atteindre, je me lance à sa poursuite à travers la chaussée.

— Psst! Psst!

Il trotte de plus belle.

— Psst! Psst!

Je précipite ma course.

— Psst! Psst!

La boue m'éclabousse. N'importe. Me voilà emporté par une émulation folle, bondissant, suant, soufflant, haletant, hurlant :

— Holà! Conducteur! Conducteur du diable!

Mais le misérable feint de ne point entendre, occupé qu'il est à batifoler avec une grosse nourrice assise près de lui, à l'entrée de la voiture. L'entretien est animé et absorbe complètement les forces vives de son intellect.

— Psst! Psst! Arrêtez donc!

Les douze pieds de trois chevaux ont facilement raison de ma pauvre paire de jambes: l'omnibus me gagne de vitesse. Dix mètres, puis quinze, puis vingt nous séparent. A chaque tour de roue, la distance s'accroît.

— Psst! Psst!

À peine si ma gorge contractée réussit à émettre encore quelques faibles sons. Désespéré, congestionné, hors de souffle, j'allais renoncer à cette poursuite obstinée, lorsqu'un des voyageurs s'aperçoit de ma mésaventure et en prévient le conducteur.

Ce dernier daigne enfin interrompre son colloque avec la grosse nourrice. Nonchalamment il tourne la tête à demi de mon côté, me dévisage sans avoir l'air de comprendre, et finalement, d'un ton gouailleur :

— Dépêchez-vous, hein, si vous voulez monter.

Il ricanaît.

Toujours le ricanement sarcastique des jours de pluie.